

Les Fondamentaux

Déontologie de la profession d'avocat

édition 2012

Bulletin à retourner accompagné de votre règlement à l'adresse suivante :

- Pro-Barreau – 49, quai des grands Augustins – 75006 Paris (chèque) ou
- Virement bancaire : LCL Paris Odéon – 30002 | 00437 | 0000445109C | 14

- Mme M.

NOM PRENOM

ADRESSE

VILLE CP

TEL. FAX

E-MAIL

CABINET

Cochez la ou les formation(s) auxquelles vous souhaitez vous inscrire :

- E-séminaire n° 1 : organisation et accès à la profession d'avocat (6 heures de formation) 140 €
- E-séminaire n° 2 : modes d'exercice de la profession d'avocat (4 heures de formation) 90 €
- E-séminaire n° 3 : obligations de l'avocat dans l'exercice de sa profession (6 heures de formation)140 €
- E-séminaire n° 4 : responsabilité de l'avocat (4 heures de formation) 90 €
- Module complet : Les Fondamentaux - Déontologie de la profession d'avocat (20 heures validées)... 350 €

Total :€

Fait à : le :

Signature obligatoire :

CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION

Conditions d'inscription et tarifs

Pour les modalités d'inscription et les tarifs se reporter aux mentions indiquées sur le bulletin d'inscription.

Documents contractuels

A réception de l'inscription, un courriel de confirmation est adressé au participant. Après règlement du prix de la formation, une facture valant convention de formation est adressée au client. Après validation des différentes étapes de la formation, une attestation de formation est adressée au client.

Paie ment

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription comptant et sans escompte par chèque bancaire ou virement. Si le règlement est effectué par un organisme payeur extérieur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer de l'acceptation du paiement par l'organisme concerné.

En cas de prise en charge partielle, le solde sera directement facturé au client.

Durée

Le client doit valider l'ensemble des étapes de la formation e-learning souscrite avant la fin de l'année civile au cours de laquelle son inscription a été reçue, soit le 31 décembre 2012.

Rétractation

Conformément à la réglementation en vigueur, le client dispose d'un droit de rétractation. Toute annulation d'inscription doit être adressée à Pro-Barreau par lettre recommandée au plus tard sept jours calendaires après réception par le client de la confirmation d'inscription. L'inscription ne peut plus être annulée après que le client a commencé sa formation en faisant usage du mot de passe et de l'identifiant qui lui ont été attribués afin d'accéder à l'espace e-learning sécurisé du site Internet de Pro-Barreau.